



Prolongement du T1 : attention aux instrumentalisations !



Communiqué de presse

Décision du maire de Noisy Le Sec d'attaquer la délibération sur la déclaration d'utilité publique du Conseil général relative au prolongement du T1 : les montreuillois(es) veulent le T1 et refusent d'être pris en otage ! »

Le Maire de Noisy le Sec, M. Rivoire vient de former un recours auprès du tribunal pour annuler la délibération du Conseil général relative à la déclaration d'utilité publique du T1.

Le prolongement du T1 est essentiel pour notre territoire. Améliorant de façon notable les conditions de transport et de mobilité des montreuillois(es), ce prolongement est attendu depuis des dizaines d'années et est le fruit de la mobilisation constante et coordonnée de la région, du département ainsi que du gouvernement qui a permis après des années d'attente d'obtenir les financements nécessaires.

L'ensemble des tracés a été étudié et celui retenu dans l'enquête publique a maintenant été validé, suite notamment, dans un souci de concertation, à l'intégration des remarques de la ville de Noisy le Sec visant notamment, à maintenir la circulation sur l'avenue Jean Jaurès et à créer des places de stationnement.

Le calendrier du T1 ne peut pas subir de retards du fait de manoeuvres purement dilatoires du maire de Noisy Le Sec.

Nous appelons donc à la mobilisation des acteurs concernés et des élus pour faire du prolongement du T1 ce qu'il est : une amélioration notable des transports et du quotidien des montreuillois(es).

Razzy Hammadi, tête de liste Montreuil en Mouvement

Frédéric Molossi, Conseiller général

Tania Assouline, conseillère régionale